

Annexe 1

Exemple de missions/fonctions pour chacun des deux cercles Schéma reprenant les caractéristiques du dispositif

Listes des missions

Pour le cercle 1 : le premier cercle est constitué des personnes assurant les missions d'entraîneur principal en responsabilité du projet sportif du médaillé et/ou de son entraîneur personnel.

Dénominations possibles :

Entraîneur principal (*head coach*), entraîneur personnel, entraîneur national, entraîneur disciplinaire, etc.

Pour le cercle 2 : le second cercle est constitué des acteurs directs et de proximité travaillant quotidiennement auprès des sportifs.

Dénominations possibles :

Partenaire d'entraînement, entraîneur assistant, préparateur physique, préparateur mental, accompagnateur vie quotidienne, technicien, mécanicien, armurier, etc.

Il revient aux DTN de proposer la liste des missions éligibles à chaque cercle au regard des spécificités des disciplines et de l'encadrement des sportifs.

Schéma reprenant les caractéristiques du dispositif

